

**Urssaf Rhône-Alpes**  
**TSA 40001**  
**38046 GRENOBLE CEDEX 9**

**Nous contacter**

Depuis votre espace en ligne [urssaf.fr](https://urssaf.fr)  
Par téléphone au 39 57  
de 9 h à 17 h  
(service gratuit + prix appel)

**Références**

N° Siret : 853 037 455 00013  
N° Compte : 827 2187262403  
Référence interne : W01SRKJX27GY

SAS A2S PLATRERIE STAFF  
CALIGO CABINET CALIGO  
66 RTE D APREMONT  
73000 BARBERAZ

GRENOBLE, le 25 juin 2025

**Objet : votre demande**

Madame, Monsieur,

Vous avez formulé le 24 juin 2025 une demande d'attestation de vigilance.

Veuillez trouver ci-joint le document.

L'Urssaf est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

M. CALATAYUD,  
Conseillère Urssaf

Participez à notre enquête en ligne : <https://questionnaire.urssaf.fr/d/s/swjvc7>



***Un numéro de téléphone unique pour vous contacter***

*L'Urssaf utilise un nouveau numéro de téléphone pour vous contacter : le 0806 801 525. Pour nous joindre, pas de changement : nos modalités de contact sont indiquées sur ce courrier.*

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public.  
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité : [www.urssaf.fr/confidentialite](https://www.urssaf.fr/confidentialite)

Siège social : Urssaf Rhône-Alpes - 6 rue du 19 Mars 1962 - 69200 VENISSIEUX

URSSAF RHONE-ALPES  
6 rue du 19 Mars 1962  
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 04/02/2025

**Nous contacter**

**Courriel:** depuis votre espace [urssaf.fr](https://urssaf.fr)  
**Tel.:** 3957

**Références**

**N°SIREN** 853037455

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

2Y4Z9JLH96ZTH6U

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS A2S PLATRERIE STAFF  
729 RTE DE TARENCY  
73410 LA BIOLLE

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

La Directrice, Frédérique MINY



CODE DE SÉCURITÉ

2Y4Z9JLH96ZTH6U

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS A2S PLATRERIE STAFF  
729 RTE DE TARENCY  
73410 LA BIOLLE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 0 salariés,  
*L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*
- pour une masse salariale de 0 euros,
- au titre du mois de décembre 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

729 RTE DE TARENCY

73410 LA BIOLLE

85303745500013

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 31/12/2024.

Fait à : VENISSIEUX  
le : 04/02/2025

La Directrice, Frédérique MINY

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

